

§ 4. — Epizoïcides.

Ces médicaments s'adressent aux épizoaires, ou animaux qui vivent à la surface de la peau ou dans des cavités naturelles communiquant avec l'extérieur, comme font les fosses nasales et les sinus qui y aboutissent.

Les épizoaires cutanés se divisent en : 1° *libres*, qui errent à la surface de la peau sans s'y creuser d'abri ni de terriers ; 2° *cavitaires*, qui se logent sous l'épiderme ou dans l'épaisseur même de la peau.

I. — Les épizoaires libres ne constituent qu'une incommodité plus ou moins dégoûtante et plus ou moins douloureuse suivant qu'ils sont armés ou inermes et suivant que leur piqure est venimeuse ou ne l'est pas. Les parasites domestiques, tels que les punaises, les puces et les mouches, contre lesquelles le bien-être et la propreté sont armés aujourd'hui, grâce à la découverte des poudres insecticides et à l'invention d'artifices ingénieux, de ressources très-suffisantes, n'intéressent guère que le repos ; cependant, dans certaines conditions d'incurie et de malpropreté, la pullulation des puces est telle, leurs piqures sont si rapprochées, qu'on peut considérer la spoliation sanguine qu'elles produisent comme n'étant nullement indifférente à la santé. L'anémie, favorisée d'ailleurs, il est vrai, par l'insuffisance du sommeil, peut certainement procéder de cette cause.

Les poux, dont la pullulation se fait parfois avec une incroyable rapidité et peut constituer, dans des cas heureusement rares, une maladie parasitaire spéciale, la *phthiriose*, constituent, en tout cas, une complication dégoûtante et dont il faut débarrasser les malades sous peine de voir un déchet de la nutrition, et de l'éréthisme nerveux se produire sous l'influence de l'insomnie et des démangeaisons.

Le préjugé populaire qui considère comme utile, et méritant d'être respectée, cette pullulation parasitaire est fort enraciné. Et cela se conçoit ; ces parasites se manifestant surtout dans les cas où il existe quelque maladie sécrétante du cuir chevelu et disparaissant avec elle, on n'a pas manqué d'attribuer à leur disparition les accidents, quelquefois fort graves, qui se produisent

du Codex. On prend à jeun en deux fois, à demi-heure d'intervalle, ce mélange délayé dans une tasse d'infusion de café sucré. Trois heures après, on donne une potion contenant 40 gram. d'huile de ricin, 10 gram. d'alcoolature de racine de grenadier, 10 gram. d'alcoolé de kousso et 60 gram. d'eau. (Jeannel, *Formulaire officinal et magistral*, 1870, p. 820.)

alors, et qu'il faudrait rapporter plus justement à la cessation d'un flux sécrétoire auquel l'économie était habituée. Le bill d'indemnité dont profitent ces parasites repose sur une pure erreur. Autant il faut ménager les écoulements habituels du cuir chevelu quand, durant depuis longtemps, ils ont revêtu le caractère de ces gourmes sécrétantes dont Trousseau a montré avec tant de sens clinique l'utilité, autant il faut pourchasser ces hôtes incommodes qui, en dehors même du dégoût qu'ils inspirent, agitent les enfants, les privent de sommeil et les épuisent. J'ai vu, et je ne suis probablement pas le seul, des enfants mal tenus, envahis par des myriades de ces parasites, et qui, sous l'influence de cette cause, restaient pâles, maigres, les yeux cernés et se développaient mal.

Il faut donc, dans l'immense majorité des cas, s'opposer à cette pullulation ; et, si avec sa disparition brusque coïncidaient des accidents pouvant lui être imputés, une amaurose par exemple, comme Demours (Demours, *Traité des maladies des yeux* ; Paris, 1818, t. II, p. 30 et 31) et Ch. Deval (*Bullet. de therap.*, 1846, t. XXX) en ont observé et cité deux exemples, on serait toujours à temps d'imiter la conduite de ces ophthalmologistes et de produire sur le cuir chevelu, avec une pommade irritante au tartre stibié, à l'ipéca ou à l'huile de croton, une irritation supplétive de celle qui était produite et entretenue par ces parasites.

S'il s'agit d'une phthiriose, les bains sulfureux, mais surtout les bains de sublimé, doivent être employés (1). Si la pullulation des poux est bornée à la tête, on peut employer la staphysaigre, la coque du Levant, la cévadille, la poudre de pyrèthre, les préparations mercurielles.

1° La *staphysaigre* (*Delphinium staphysagria*), ou herbe aux poux, est le plus usuel des antipédiculaires. Il ne faut pas oublier que c'est une substance active, et qu'on doit l'employer avec beaucoup de réserve quand le cuir chevelu n'est pas intact et peut absorber (2). Son action parasitoxique ne s'exerce pas seu-

(1) 1016. Les *bains de sublimé* pour un adulte se préparent avec 10 à 15 gram. de sublimé dissous dans 125 gram. d'alcool. Ce bain doit être pris dans une baignoire en bois.

Pour les bains d'enfants, la quantité de sublimé varie, suivant l'âge, entre 1 et 4 gram.

(2) 1017. La *staphysaigre* est employée en poudre. On peut aussi en faire une pommade.

La *pommade de Guibourt* contre les poux contient 1 p. de staphysaigre et 3 d'axonge.

lement sur les poux, mais sur un bon nombre d'animaux; elle produit sur les poissons des effets enivrants analogues à ceux de la coque du Levant.

2° La *coque du Levant* (*Menispermum coculus*) a sur les poux la même action que la staphysaigre, mais c'est une substance dangereuse.

3° La *cévadille*, appelée aussi *poudre de capucin*, *poudre de propreté*, a les mêmes usages, mais son emploi exige aussi beaucoup de précautions.

4° Il n'en est pas de même de la *poudre de pyrèthre*, qui, à mon avis, devrait remplacer la staphysaigre pour la confection des poudres, lotions et pommades antipédiculaires (1).

5° Les *préparations mercurielles* jouissent toutes d'une action antipédiculaire, paraissant même, chose importante, s'exercer sur les *lentes* ou œufs, que ces préparations frappent de mort. L'onguent mercuriel affaibli et le stéarate d'oxyde de mercure (2) peuvent être employés, à cet effet, avec la discrétion et la mesure que commande l'activité des préparations mercurielles.

Le pou du pubis (*Acarus ferox pubis*) indique l'emploi des mêmes moyens.

Je signalerai le danger de ces antipédiculaires (staphysaigre, cévadille) en lotions sur des surfaces trop étendues du corps, à raison des effets généraux qu'ils peuvent produire. C'est à ce titre qu'il faut surtout renoncer aux lotions ou pommades de tabac, moyen d'une action très-sûre, mais très-dangereuse. Walterhat a cité, dans le *Journal de médecine* de Leroux, un cas de mort survenue en trois heures, chez un enfant, par une friction avec une pommade de tabac. Murray a rapporté un fait analogue dans lequel la vie de trois enfants a été sérieusement menacée par la même pratique. Pourquoi courir des risques de ce genre puisque nous avons des moyens aussi sûrs et plus inoffensifs?

II.— Les épizoaires *cantonés* sont logés dans la peau ou sous l'épiderme; tels sont le sarcopte de la gale et la chique ou puce pénétrante (*Pulex penetrans*). Je n'ai pas à revenir sur ce que

(1) 1018. On pourrait substituer, dans la formule de Guibourt, la *poudre de pyrèthre* à celle de staphysaigre.

(2) 1019. Jeannel a recommandé comme très-utile contre les poux de tête et du pubis la pommade suivante, employée en onctions légères:

2 Pommade cosmétique ou axonge benzoïnée. 20 grammes.

Stéarate de bioxyde de mercure..... 1 —

j'ai dit plus haut du premier (Voyez p. 237). La chique ou *pulex penetrans*, de l'ordre des Aphaniptères, pénètre sous la peau des membres inférieurs, principalement des pieds. On lui oppose, quand elle est unique, le procédé long et minutieux de l'*échiage*, pratiqué par les indigènes; mais quand des colonies de cet insecte se sont établies sur la peau on emploie des parasitocides. A la Guyane, les nègres se servent d'un cataplasme avec la pulpe non lavée du manioc (*Jatropha manihot*), qui contient, on le sait, de l'acide cyanhydrique.

Bonnet, médecin de la marine qui a écrit sur ce parasite une remarquable monographie (*Mémoire sur la puce pénétrante, ou chique* (*Pulex penetrans*), in *Arch. de méd. nav.*, 1867, t. VIII, p. 19, 81 et 258), conseille l'essence de térébenthine, la benzine, le chloroforme et l'acide phénique dilué. L'insecte tué et le sac extrait par des frictions, reste la lésion consécutive, qui commande des moyens spéciaux en rapport avec sa nature et sa marche.

§ 5. — Dermaphytocides.

Les parasites végétaux qui habitent la peau, chez l'homme, ne sont certainement pas tous connus, et l'observation ira en accroissant la liste. Ceux qui habitent le cuir chevelu et qui y déterminent des maladies diverses offrent le plus d'intérêt au thérapeute; ce sont : 1° le parasite du favus, ou mycodermite de la teigne (*Achorion Schœnleinii*); 2° le *trichophyton tonsurans* qui produit la teigne tondante; 3° le *microsporon Audouini*, ou *trichophyton decalvans*, produisant la teigne décalvante ou pelade, la mentagre et l'herpès circinné (Legendre et Robin); 4° le *microsporon furfur*, qui produit ou accompagne le pytyriasis.

I. *Favus*.— Le traitement de cette tenace et dégoûtante maladie, d'une guérison si difficile et qui laisse à sa suite des stigmates difformes, a réalisé, dans ces dernières années, par la combinaison de l'épilation et de l'emploi de parasitocides puissants, des progrès que l'on peut, sinon pour la rapidité, du moins pour la sûreté des résultats, comparer à ceux du traitement de la gale.

La pratique cruelle, mais efficace, de la *calotte* (1), procédé bar-

(1) 1020. Le procédé dit de la *calotte* consistait à étendre sur de la toile un mélange de farine de seigle, de fort vinaigre et de poix, et à en recouvrir la tête, après avoir ramolli les croûtes avec des cataplasmes; au

bare que j'ai vu employer au début de mes études médicales et qui persiste encore dans quelques hospices de petites villes, a été remplacée par une épilation méthodique qui n'a plus rien de rigoureux et qui est la condition indispensable de tout succès. Le procédé de la calotte guérissait souvent, c'est incontestable; aussi je souscrivis volontiers à la proposition faite par Bouchut, de réserver cette pratique pour des cas exceptionnels, rebelles à l'épilation, mais de faire intervenir le chloroforme pour l'avulsion de la calotte⁽²⁾.

Je crois, pour mon compte, que la calotte n'avait pas seulement une action mécanique, et qu'en soumettant le parasite à l'action prolongée de vapeurs térébenthinées, elle exerçait en même temps sur lui une influence toxique.

En 1853, Henriette avait substitué à la calotte générale la calotte partielle, et avait appliqué à cette atténuation le nom de procédé de l'épilation graduelle. (*Journ. de méd., chir. et pharm. belges*, 1852.) C'était déjà un progrès et un adoucissement. A cette même époque, Bazin commençait, à l'hôpital Saint-Louis, une série d'études et d'essais qui l'ont conduit à formuler la règle de l'épilation associée à l'emploi des parasitocides, et, deux ans après, il publiait les résultats obtenus par cette méthode. (E. Bazin, *Rapport à M. le Directeur de l'Assistance publique sur le traitement des teignes à l'hôpital Saint-Louis en 1852, 1853 et 1854*). Il démontrait le succès presque constant de cette pratique, la rapidité relative du résultat, la végétation nouvelle de

bout de trois jours, on arrachait violemment cette calotte. J'ai assisté quelquefois à cette scène, dont le caractère barbare avait véritablement quelque chose de révoltant.

(¹) 1021. Bouchut (*Dictionn. de thérap. médic. et chirurg.*; Paris, 1867, p. 1088) indique comme applicable à cette méthode la formule suivante, empruntée au docteur Ordinaire :

| | |
|------------------------|-----------|
| ℥ Amidon..... | 110 gram. |
| Poix de Bourgogne..... | 220 — |
| Poix résine..... | 100 — |
| Térébenthine..... | 50 — |
| Vinaigre blanc..... | 1250 — |

On fait une colle avec le vinaigre et l'amidon; on ajoute le mélange de poix et de térébenthine, et on retire après une légère ébullition. On étale cette pommade en couche assez épaisse sur des bandelettes que l'on applique sur les seuls endroits malades, après avoir coupé les cheveux. Le lendemain, on détache la toile à l'aide d'une spatule et on fait des onctions d'huile d'olive. On revient, s'il est nécessaire, à l'emploi de ce moyen.

cheveux au lieu de la calvitie irremédiable produite par la méthode de la calotte et même par le traitement des frères Mahon⁽⁴⁾.

Le traitement Bazin étant aujourd'hui universellement accepté, j'entrerai dans quelques détails sur la façon dont on l'applique.

On épile avec des pinces, soit avec la pince épilatoire à branches courtes et recourbées qui figure au nombre des ustensiles de la trousse de toilette, soit avec la pince Deffis imaginée dans ce but.

L'épilation est précédée, la veille, de la section des cheveux et de l'application d'huile de cade sur les croûtes. Quand l'épilation est complète sur un point, on le lotionne avec une solution de sublimé⁽²⁾, appliquée matin et soir, pendant trois ou quatre jours, puis on emploie des onctions avec la pommade au turbith minéral, ou sous-sulfate de mercure⁽³⁾.

Il est des cas où il faut recommencer plusieurs fois l'épilation, non pas dans toute son étendue, mais partiellement.

Cette pratique de l'épilation est fort peu douloureuse, quand elle est bien faite, et les malades, rétifs à un premier essai, acceptent très-bien les séances suivantes. On pourrait, au besoin, chez les sujets pusillanimes, comme l'a conseillé Horand (*Journ. de méd. de Lyon*, 1867), recourir aux douches d'éther pulvérisé. Il a pu épiler ainsi des malades atteints de favus, de sycosis et d'impétigo de la barbe, sans qu'ils éprouvassent de douleur. Il y a même lieu, à mon avis, de se demander si la double action du froid et de l'éther ne peut pas, en même temps, tuer les parasites du favus et de la mentagre.

On peut, sans changer le fond même de la méthode, employer d'autres parasitocides: *sulfureux* (solution d'acide sulfureux, pommade au sulfure de carbone), *pyrogénés* (créosote, goudron, acide phénique, essence de térébenthine), *mercuriels* (oléo-stéarate de mercure).

(⁴) 1022. Ce traitement consistait à épiler les plaques de teigne et à les saupoudrer avec un mélange de 1 partie de cendres de bois et 1 de charbon de bois pulvérisé.

(²) 1023. Bazin emploie une solution qui contient deux fois plus de sublimé que la liqueur de van Swieten, soit 1 gram. pour 500 gram. d'eau.

(³) 1024. Cette pommade est ainsi composée :

| | |
|----------------------------|----------|
| ℥ Axonge..... | 45 gram. |
| Huile d'amandes douces.... | 5 — |
| Glycérine..... | 5 — |
| Turbith minéral..... | 1 — |

II. *Mentagre et teigne tondante*.— 1° Le traitement du sycosis ou *mentagre* est identique avec celui du favus et il consiste, après épilation, dans l'emploi de lotions et de pommades parasitocides. Les lotions de sublimé et les pommades au calomel sont celles qui conviennent le mieux. La pommade Maître (1) est employée souvent avec succès contre la mentagre.

2° La thérapeutique de l'*herpès circinné* paraît avoir fait, dans ces dernières années, une utile acquisition dans la poudre d'*araroba* ou poudre de Bahia (*Po di Bahia*), qui n'est vraisemblablement pas différente de la *poudre de Goa*, employée au même office dans les Indes-Orientales. Palasne-Champeaux, qui a étudié comparativement la poudre de Goa en Cochinchine et l'*araroba* au Brésil, les croit d'action analogue, mais l'*araroba* paraît plus active; de sorte que l'opinion que la poudre de Goa n'est que de l'*araroba* rendue moins énergique par un corps inerte, le charbon, est très-vraisemblable. Palasne-Champeaux, en mêlant l'*araroba* à parties égales de charbon, a obtenu une poudre très-analogue à celle qu'il employait à Saïgon. Da Silva Lima a fait ressortir l'extrême utilité de cet agent contre l'*herpès circinné* et la mentagre (*Medical Times and Gazet.*, march. 1875), et Palasne-Champeaux se loue également de son emploi (*Arch. de méd. nav.*, 1873, t. XIX, pag. 368).

On pourrait sans doute étendre son emploi à toutes les maladies cutanées, produites ou entretenues par des dermatophytes (2).

III. *Pelade*.— Le *microsporion Audouini*, découvert en 1843 par Gruby, a été retrouvé en 1874 par Malassez en râclant le cuir chevelu au niveau des plaques de pelade; placé dans les couches

(1) 1025. Cette pommade se compose de 1 partie d'oxyde rouge de mercure, 1 partie de précipité blanc et 1 partie de sulfate de cuivre, pour 15 gram. de pommade rosat.

(2) 1026. Palasne-Champeaux décrit trois modes d'emploi de l'*araroba*: 1° la *méthode brésilienne* (frictions sur la plaque avec une éponge imbibée de vinaigre; application d'un magma d'*araroba* et de vinaigre; lotions le lendemain avec eau tiède; nouvelle application jusqu'à guérison) 2° la *méthode annamite* (frictions avec du vinaigre fort; saupoudrer à la houppe avec l'*araroba*; lavage savonneux le lendemain); 3° la *méthode mixte*, qui emploie la poudre d'*araroba* mélangée de charbon, à parties égales. Palasne-Champeaux donne la préférence aux deux premières. La poudre d'*araroba*, ayant une action très-irritante sur les muqueuses, doit être maniée avec précaution.

superficielles de l'épiderme, il épaissit considérablement celui-ci, en fait éclater les lamelles extérieures en poussière de pityriasis, gêne la nutrition du cheveu et en détermine la chute. L'analogie indique que l'emploi des solutions ou des pommades à base de mercure constitue le meilleur moyen de détruire ce microsporon.

Pityriasis.— Le traitement du pityriasis parasitaire consiste dans l'emploi des parasitocides indiqués plus haut. Les lotions de sublimé (1), les alcalins, la liqueur de Gowland [827], les lotions phéniquées [905] ou à l'acide thymique [902], sont les préparations auxquelles on a recours avec le plus de succès.

Nous ne pourrions ici que répéter les considérations dans lesquelles nous sommes déjà entré à propos de la théorie parasitaire de diverses maladies septiques ou putrides, et, tout en faisant des réserves formelles au sujet d'affirmations trop absolues et trop générales, maintenir l'importance du rôle joué dans la genèse de certaines maladies par les organismes inférieurs et conclure des progrès qu'a déjà réalisés la thérapeutique en s'appuyant sur cette donnée à ceux qu'elle réalisera encore en l'élargissant. (Voy. t. II, p. 165.)

LIVRE SIXIÈME

ANTIDOTES ET ANTAGONISTES

CHAPITRE I^{er}

Antidotes

Les neutralisants de cette catégorie, appliqués aux organes, agissent sur les substances qu'ils y trouvent comme ils le feraient dans des vases inertes, sous cette réserve que quelques produits organiques, l'albumine par exemple, peuvent modifier ou même suspendre ces réactions.

(1) 1027. Trousseau et O. Reveil ont conseillé une lotion composée de 500 gram. d'émulsion d'amandes amères, de 10 centigr. de sublimé, de 2 gram. de chlorhydrate d'ammoniaque, de 15 gram. d'alcool et de 15 gram. d'eau distillée d'amandes amères. On lotionne plusieurs fois par jour les points qui sont le siège du pityriasis. Cette formule ressemble à celle de la liqueur de Gowland.